

Procédure d'admission sur dossier M1 (pour année 2018)

Les dossiers doivent être déposés par voie électronique grâce à l'application CADENS : <https://cadens.ens-lyon.fr> jusqu'au vendredi 29 juin 2018.

Les pièces demandées pour le dossier sont:

- pièce d'identité
- curriculum vitae
- lettre de motivation
- relevés de notes du baccalauréat
- relevés des notes obtenues après le baccalauréat (classes préparatoires et/ou Université)
- diplômes obtenus après le baccalauréat
- résultats d'admissibilité et/ou d'admission aux concours d'entrée dans les grandes écoles, le cas échéant, et notes obtenues
- appréciations confidentielles avec les avis de deux enseignants (à remplir en ligne par les deux recommandants)
- justificatif d'inscription en L3 ou attestation de validation de la L3 ou justificatif de niveau équivalent pour les candidats ayant fait leurs études à l'étranger
- pour les candidats internationaux : diplômes traduits certifiés en français ou en anglais et justificatifs de niveau de langue en français et/ou en anglais

Notes importantes :

- Il est recommandé d'attendre que votre dossier soit complet pour l'enregistrer dans CADENS, en particulier pour pouvoir joindre un maximum de résultats universitaires.
- En revanche, il est recommandé de solliciter assez tôt deux recommandants parmi vos enseignants pour obtenir leur accord concernant l'appréciation confidentielle et leur adresse e-mail qu'il faudra renseigner dans l'application.
- Les résultats de la commission d'admission seront publiés le 13 juillet 2018 à 16h.
- Pour tout problème technique lié à l'application CADENS, contacter:
contacter assistance.cadens@ens-lyon.fr